



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
2 AVRIL 2024

L'APCOM lance une étude inédite sur la rémunération des professionnels de la communication en Pays de la Loire

L'[APCOM](#), Association des professionnels de la communication, en partenariat avec le cabinet d'études marketing [Sillaj](#), lance une enquête inédite sur la rémunération des professionnels de la communication en Pays de la Loire. Cette initiative vise à fournir une analyse approfondie des pratiques salariales du secteur et à mieux comprendre les réalités du marché.

Un enjeu majeur pour les entreprises et les salariés

Avec plus de 10 000 professionnels de la communication en Pays de la Loire, cette enquête s'annonce comme une opportunité unique pour les entreprises et les salariés.

Pour les entreprises, elle permettra de :

- Disposer de références sectorielles en matière de rémunération
- Réévaluer et ajuster leurs politiques salariales
- Se conformer aux lois et réglementations en vigueur

Pour les salariés, elle permettra de :

- Négocier son salaire en connaissance de cause
- Comprendre sa valeur sur le marché
- Lutter contre les inégalités salariales

Un objectif ambitieux : 1000 répondants

L'enquête est ouverte dès aujourd'hui à l'ensemble des professionnels de la communication des Pays de la Loire. L'APCOM vise un objectif ambitieux de 1000 répondants afin de garantir une bonne représentativité des données.

Les résultats de l'enquête seront dévoilés lors de l'assemblée générale de l'APCOM qui se tiendra le 28 mai prochain et seront librement accessibles sur le site internet de l'APCOM : www.ap-com.com.

« Chaque réponse apportera un éclairage indispensable à la compréhension des enjeux de rémunération dans le secteur de la communication de notre région. Nous nous réjouissons de collaborer avec le cabinet d'études Sillaj, spécialisé sur les décryptages des tendances et les analyses de marché, » explique **Cédric Amiot**, co-président de l'APCOM.

Comment participer à l'enquête ?

- Accès à l'enquête : <https://apcom.questionnaireweb.com/f/130787/4pXtz48e9YPJbfarsiYnw5>
- Date de clôture de l'enquête : **vendredi 3 mai 2024 à 18h**

L'anonymat de chaque répondant sera préservé.



Contact APCOM :

Cédric Amiot, co-président | contact@ap-com.com | 07 72 55 96 43

A propos de l'APCOM : APCOM, le réseau de la com ! (ap-com.com)

Créée en 1995 à Nantes, l'apcom est une association qui compte plus de 200 membres. Son expertise : la communication. L'apcom accepte les adhésions de tous les métiers qui composent le large spectre de la communication, le but étant d'enrichir nos pratiques professionnelles et d'apprendre à mieux travailler ensemble. Son fonctionnement est assuré par un conseil d'administration de 12 membres bénévoles et d'une coordinatrice salariée à temps partiel, Aurélie Avril, responsable de la communication et de la relation adhérents.

Le conseil d'administration est composé d'une co-présidence à 3 têtes (Cédric Amiot, Ronan Jannée et Ingrid Baudry), d'une trésorière (Amélie Lafleur) et d'une trésorière adjointe (Virginie Boisgontier).

A propos de SILLAJ : Agence d'études marketing et d'études de marché dans le Grand Ouest (sillaj.fr)